

VÉTOQUINOL ÉLIGIBLE AU PEA PME

Vétoquinol confirme son éligibilité au PEA-PME conformément au décret n° 2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014 fixant l'éligibilité des entreprises au PEA-PME soit :

- moins de 5 000 salariés,
- un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 millions d'euros,
- ou total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros,
- ces critères s'appliquent au Groupe Vétoquinol pris dans son ensemble.

Prochaine publication : CA et résultats semestriels 2015, le 30 juillet 2015 après fermeture de Bourse.

À propos de Vétoquinol

Vétoquinol est un acteur international de référence de la santé animale, à destination des animaux de rente (bovins, porcs) et des animaux de compagnie (chiens, chats).

Indépendant et « pure player », Vétoquinol innove, développe et commercialise des médicaments vétérinaires et des produits non médicamenteux en Europe, aux Amériques et en Asie/Pacifique.

Depuis sa création en 1933, Vétoquinol conjugue innovation et diversification géographique. Le renforcement du portefeuille-produits et les acquisitions réalisées sur des territoires à fort potentiel assurent une croissance hybride au Groupe. Vétoquinol emploie 2 004 personnes.

Vétoquinol est coté sur NYSE Euronext Paris depuis 2006 (code mnémorique : VETO).

Pour plus d'informations : www.vetoquinol.com.

NOTRE MÉTIER : L'ANIMAL. NOTRE ATOUT : L'HOMME.

Pour toute information, contacter :

VETOQUINOL

Relations investisseurs

Marie-Josée AUBRY-ROTA

Tél. : 03 84 62 59 88

relations.investisseurs@vetoquinol.com

KEIMA COMMUNICATION

Relations investisseurs & Relations presse

Emmanuel DOVERGNE

Tél. : 01 56 43 44 63

emmanuel.dovergne@keima.fr